



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2025/3126

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

Le demandeur est **Monsieur Sukhwinder SINGH** demeurant **rue Basse-Wez 105 à 4020 LIÈGE**.

Le terrain concerné est situé **rue du Chêne 13 à 4100 SERAING** et est cadastré **SERAING 5^{ème} division section B n° 222L2**

Le projet vise à **"régulariser la division de la maison de commerce en quatre logements et changer l'affectation d'un commerce en garage et d'un logement au rez-de-chaussée en locaux communs"** et présente les caractéristiques suivantes :
Écart au guide communal d'urbanisme (GCU au CC du 23 avril 2018) ;

Article 106 ; à savoir : plusieurs pièces ne respectent pas les prescriptions dudit Guide.

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **19 mai 2025 au 2 juin 2025 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Angelo TROLIO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE